

SAMEDI 5 AVRIL 2025

14h-18h

15 Rue de Vaugirard - PARIS

Trouble Développemental de la Coordination (TDC) / dyspraxie

**« La loi du 11 février 2005 a-t-elle répondu
aux besoins des enfants et adultes avec TDC ?
Quelles réponses apporter pour l'avenir ? »**

**Journée organisée par
Dyspraxie France Dys**



<https://www.dyspraxies.fr> #ColloqueTDC2025

POURQUOI CET EVENEMENT ?

Le TDC (ou dyspraxie) attend des réponses politiques

Le trouble développemental de la coordination (TDC), ou dyspraxie concernerait environ 5% de la population dans tous les domaines de la vie et tout au long de celle-ci : à la maison (activités de la vie quotidienne), dans la vie scolaire et étudiante, dans les loisirs et le sport, dans la formation professionnelle, dans la recherche et le maintien dans l'emploi, dans différents aspects de la vie sociale et de l'autonomie dans la vie quotidienne (permis de conduire, logement, parentalité, etc.). Le terme « parcours du combattant » résume trop bien le parcours des familles, des enfants et des adultes malgré une meilleure connaissance du trouble et les progrès accomplis ces dernières années dans le repérage, l'accompagnement et la prise en charge des enfants. Les familles et les adultes sont en permanence en train de se battre pour la mise en œuvre effective de leurs droits.

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » va fêter ses 20 ans. A l'heure où se pose la question d'écrire une nouvelle loi, DFD souhaite faire le point : la loi du 11 février 2005 a-t-elle répondu aux besoins des enfants et adultes avec TDC ? Quelles sont les difficultés qui perdurent ? Quelles sont les réponses à apporter concrètement ? Ce colloque est destiné aux parlementaires, familles et adultes concernés, responsables d'associations et professionnels (éducation, santé, emploi...).



L'ORGANISATRICE DE L'EVENEMENT

Dyspraxie France Dys (DFD) est une association de personnes avec TDC et de leurs familles, reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Membre du Collectif Handicaps, parrainée par le chanteur Renan Luce et l'écrivain Pierre Lemaître, DFD anime également un comité scientifique composé de chercheurs, médecins.... Elle organise régulièrement des colloques sur le TDC. DFD est présente dans 75 départements et est légitimement intéressée par les réponses politiques en direction des publics qu'elle représente.

PROGRAMME

14h

Ouverture du Colloque par Charlotte Parmentier-Lecoq, ministre chargée des personnes handicapées

14h30-15h20
Table ronde

Les objectifs de la loi du 11 février 2005 (accessibilité et compensation) sont-ils atteints pour les personnes en situation de handicap et en particulier avec TDC ?

Avec Corinne Féret, sénatrice, Marie-Anne Montchamp, ancienne Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, Arnaud de Broca, Président du Collectif Handicaps et Diane Cabouat, Vice-présidente de DFD

15h30-16h30
Témoignages

Accessibilité du parcours de vie et compensations, quelle est la réalité pour les personnes avec TDC ?

Avec des adultes et des parents témoignant du parcours de soins (du repérage à la MDPH), de l'inclusion scolaire, de l'accès à l'emploi, de l'accès au médico-social, etc.

16h40-17h30
Table ronde

Accessibilité du parcours de vie et compensations, quelles réponses concrètes apporter aux enfants et aux adultes avec TDC dans les années à venir ?

Avec Etienne Pot, Délégué interministériel à la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, Maëlig Le Bayon, Directeur Général de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), Anne Padier-Savouroux, de la sous-direction des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires de la DGESCO, Romain Genet, membre du comité scientifique de DFD, Vincent Marron, président de DFD

17h40-18h

Clôture du colloque

Animation : Elvire Cassan, journaliste

INFORMATIONS PRATIQUES

Colloque ouvert aux familles et adultes concernés, professionnels de santé, de l'éducation et de l'insertion professionnelle, représentants de structures et d'associations, élus nationaux et locaux.

Accès au colloque sur inscription uniquement, entrée gratuite.

Inscription avant le 1^{er} avril 2025.

Accueil à partir de 13H30 (se munir d'une pièce d'identité).

Merci de vous inscrire en cliquant sur ce lien :

<https://docs.google.com/forms/d/13hFjFTf2H0HZr9e3KWLx6lSiGzL8HylaeRTTUwgif3Q/edit>

Toute personne inscrite accepte d'être filmée.

Une confirmation d'inscription sera envoyée.

Pour toute question, modification ou annulation de votre part : dfdpresident@dyspraxies.fr

ACCES

Salle Médicis

15 rue de Vaugirard 75006 Paris

Métro : lignes 4 et 10 (station Odéon)

Bus : lignes 58, 84 et 89 (station Sénat)

Dyspraxie France Dys (DFD)

Association française œuvrant en faveur des personnes dyspraxiques avec ou sans troubles associés

Déclarée en Préfecture de Paris le 15 novembre 2011

Association reconnue d'Intérêt général et agréée par le ministère de l'Éducation nationale

Siège National : 17 rue Louise Labé 75019 Paris dfd@dyspraxies.fr www.dyspraxies.fr